

Pour quoi faire ?

Tu souhaites pouvoir t'exprimer au sein de ton collège ? Tu veux explorer l'actualité ? Ou vivre une expérience journalistique ? Journal, site Internet, radio, chaîne Youtube, compte dédié sur un réseau social, le média scolaire permet cela.

Informers les autres de l'actu du collège, mais aussi de l'actu nationale, internationale, culturelle ou sportive, débattre de sujets de société, tous les sujets peuvent être traités dans un média scolaire, à condition de respecter la liberté d'expression et ses limites.

Comment ?

Au collège, il peut s'agir d'un club, d'un projet de classe ou encore d'une initiative portée par les élèves. Le chef/fe d'établissement est informé/e de la démarche. La fonction de responsable de publication est assurée par un adulte de l'établissement.

Où t'informer ?

- Après du CLEMI académique, des experts pourront accompagner le projet de création d'un média scolaire : [ici](#)
- Après de l'observatoire des médias lycéens et collégiens : [ici](#)
- Pour débiter, des indications sont accessibles [ici](#) et [ici](#)

Journaliste

dans un média

scolaire

Des témoignages

Retrouve des témoignages d'élèves [ici](#) et [ici](#)



Pour quels bénéfices ?

En exerçant une activité de publication, tu apprends la responsabilité de l'auteur et le contexte juridique qui encadre la liberté d'expression et d'information.

Grâce à ce moyen d'expression, tu vas acquérir des connaissances et des compétences en matière d'éducation aux médias et à l'information : recherche d'information, maîtrise des circuits de l'information, validité et fiabilité des sources, connaissance du monde médiatique.

Tu vas pouvoir améliorer ton expression orale et écrite et vivre une expérience collective. Tu pourras prendre des initiatives, gagner en confiance et t'engager sur des sujets de société.

Enfin, ce projet te permettra aussi d'aborder des questions de cours, en français, EMC, sciences, technologies, langues, par exemple.

Cet engagement peut être valorisé dans ton dossier parcoursup (si mention dans le bulletin et/ou dans l'appréciation délivrée par le chef d'établissement)

Des exemples de médias scolaires

- Le CLEMI organise chaque année un concours des médias scolaires. Tu peux retrouver les lauréats de l'édition 2024 dans tous les domaines, presse écrite, radio et podcasts, webTV et vidéos, reportages photos, [ici](#)
- Tu peux retrouver aussi des exemples de création de podcasts sur la plateforme académique dédiée, RadioAM : [ici](#)